Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025 Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Monteipdon 63440 SAINT PARDOUX N° DC 2025-01-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 avril à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Effiat sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

MIS EN LIGNE LE

0 2 MAI 2025

Date de convocation : 28 mars 2025

Nombre de membres : en exercice : 118

Présents: 71 Pouvoirs: 11 Votants: 82 (dont 11 procurations)

Présents: Simon ADDERLEY (SAINT-ANGEL); Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD): Michèle BARBECOT (SAINT-OURS-LES-ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Marc BEAUSOLEIL (SAINT-ELOY-LES-MINES); Marie-Andrée BERKES (SAINT-OURS-LES-ROCHES); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT-PARDOUX); Michel BOILOT (SAINT-GAL-SUR-SIOULE); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Florent BOURLON (POUZOL); Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Florian CHANET (MONTPENSIER); Daniel (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Gérard COMBEAUD (SAINTE-CHRISTINE); Olivier COUCHARD (MANZAT); Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX); Dominique DINYTASZ (MENAT); Gaëtan DUBIEN (ARTONNE); Philippe DUDYSK (YOUX); Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE); Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS); Claude GRENAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS); Ludovic HENOT (MANZAT); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE): Damien LABBE (SAINTE-CHRISTINE); Paul LASSET (SAINT-MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT-MYON); Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS); Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ): Gérard MASSON (NEUF-EGLISE); Sabine MICHEL (LAPEYROUSE); Karina MONNET (ARTONNE); Josette MOULY (SERVANT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Etienne ONZON (COMBRONDE); Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN); Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS); Jean-François PORTE (MONTCEL); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Dominique PRADEL (MOUREUILLE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT COMBRAILLE); Patrick QUINTY (VITRAC); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE); Fabien ROUX (MARCILLAT); Bruno RYCKEBUSCH (SAINT-REMY-DE-BLOT); Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration:

Fernand ANTUNES (Les Ancizes Comps) ayant donné procuration à Didier MANUBY (Les Ancizes Comps) Michel AUBIGNAT (Saint Remy de Blot) ayant donné procuration à Bruno RYCKEBUSCH (Saint Remy de Blot) Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)

Davy BELLARD (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Gérard MASSON (Neuf-Eglise)

Grégory BONNET (Montcel) ayant donné procuration à Jean-François PORTE (Montcel)

Jérôme BOREL (Servant) ayant donné procuration à Josette MOULY (Servant)

Didier BOURNAT (Moureuille) avant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)

Pierre EVRAIN (Loubeyrat) ayant donné procuration à Sébastien BLANC (Loubeyrat)

Pascal LABBE (Saint Agoulin) ayant donné procuration à Michel PAQUET (Saint Agoulin)

Amélie PEREZ (Châteauneuf les Bains) avant donné procuration à Jocelyne LELONG (Sauret Besserve)

Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)

063-200087302-20250405-DC2025-01-09-BF

Accusé certifié exécutoire

Réceptiborpaieupdate en 410412025 N a été élu secrétaire de séance.

Objet: BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La proposition de Budget Primitif 2025 pour le budget annexe Assainissement Collectif a été transmise à l'ensemble des délégués.

Le Président présente ce budget, équilibré de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 1 985 756,55 € Section d'investissement : 1 963 901,12 €

Cette proposition de budget a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 27 mars 2025.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Budget Primitif 2025 du budget annexe Assainissement Collectif, lequel s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 1 985 756,55 €

Section d'investissement : 1 963 901,12 €

Fait et délibéré à Effiat, Le 05 avril 2025

Le Président, Luc CAILLOUX

	ion par le	récutoire préf et : 14/0	6 1 2025	-
ODYSSEE Informatique - 1CARE 1.67B	Département : PUY-DE-DOME Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT Date d'Edition : 09/04/2025	R	Nombre de suffrages exprimés 82 (Acril 10 pour 10 pour 10 VOTES : Contre = 0 Pour = 82 Abstentions = 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
SSAGO	Departement : PUY-DE-DOME Poste Comptable : SERVICE DE GI Date d'Edition : 09/04/2025	INANCIER UNIQUE		
	COMPTE FINANCIER UNIQUE Année 2024 Page n° 1	DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE	Séance du 05/04/2025 à 9 heures 30	Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Luc CAILLOUX après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Marc CARRIAS, Vice-Président,
	N° SIRET : 20008730200051 Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M Budget : BUDGET ASSAINISS, COLLE	SUR L'AFFECTATIO		Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Luc CAILLOUX après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 de
	N° SIRET Etablissement : Budget			Le Comité Syndical réuni so après avoir entendu le comp

après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Marc C'ARRIAS, Vice-Président, Le Comité Syndieal réuni sous la présidence de Lue CAJLLOUX statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 083 094, 16 - 716 314,07)	Excedent de fonctionnement reporté (B = FR 002)

895 305,94 366 780,09 528 525,85

-183 033,35

-162 701,12

-24 780,00

20 332,23

-187 481,12

O - I all a straight and the second straight and the s			-	İ
solde a execution as $12 \times 12 $				•
Solde d'exècution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (619 192.30 - 802 225.65)				'
Résultat antérieur ennetté exceleparaire (E = 11) (III)				
			-	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (270 020,00 - 294 800,00)	i			

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)

décide d'affecter le résultat eumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 10	(IR 1068)			187 481 12
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)				
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		 	:	700 691
	i 		!	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		-		
		ļ	:	:

Cachet:



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20250405-DC2025-01-09-BF

Accusé certifié executoire MIXTE SIQULE ET MORGE - SYNDICAT DE SIQULE ET MORGE BUDGET ASSAINISS. COLLECTIF - BP - 2025

Réception par le préfet : 14/04/2025

į	IV – ANNEXES	IV
-	ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 118

Nombre de membres présents : 71

Nombre de suffrages exprimés: 82 (dont 11 pocurations)

VOTES: Pour : 82 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 28/03/2025

Présenté par (1) président, A SAINT-PARDOUX le 05/04/2025 (1) président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A SAINT-PARDOUX, le 05/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A \$AINT-PARDQUX,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exéculif de la collectivité de rettachement : maire, président du conseil général,

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signalaires ést désormais face tatif.

0 5 AVR. 2025

49 rue de Toulon BP 300 27 - 63201 RIOM CEDEX Tél. 04 73 64 53 80

Jallon Lago de Riom

SGC DE RION

Accusé certifié exécutoire

Sandring GENESTE Inspectrice des finances publiques

Réception par le préfet : 14/04/2025

SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ETAT DES DEPENSES ET DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/23

Dépenses d'investissement

313 729,08					
29 000,00	8 500,00	0,00	37 500,00	in a serial montagent	10,10
0,00	50 000,00	0,00	50 000,00		2315, 107
13 000,00	69 255,10	97 744,90	180 000,00		2315-105
24 000,00	20 000,00	0,00	44 000,00		2315-104
0,00	10 912,50	3 587,50	14 500,00	2	2345_103
0,00	234,91	265,09	500,00	2345 hottiletion patiet to the community of the community	2 2
0,00	3 500,00	1 500,00	5 000,00	2132 Mattabl de birocust isternitische Gassainissement	2 -
0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	21503 Material confession at the state of th	24.6
160 729,08	0,00	26 470,92	187 200,00	2152 Noterial Industrial	2/1
0,00	10 500,00	0,00	10 500,00	24522) Désocite d'associatement	21.6
87 000,00	123 033,00	33 864,00	243 897,00	2051 It is a cludes	2 2
0,00	49 283,79	122 316,21	171 600,00	2031 Erric distriction	onde in
Restes à réaliser	Annulations	Réalisations	Prévisions	nptes Libellés	Comptes

Recettes d'investissement

			Le Président.	re comptante public,	
129 599,00	-				
45 759,00	98 243,68	67 391,32	211 394,00	1313 Subventions equipement - Departement	-
83 840,00	38 938,55	353 515,00 230 736,45	353 515,00	1313 C. L. Suprement - Agence de l'Eau	غ ادّ
				2111 Cubucation deviewed Acceptance	121
Restes à réaliser	Annulations	sno	Prévisions Réalisati	tes Libellés	Comptes

063-200087302-20250405-DC2025-01-09-BF

Sand dine GENESTE

BGC de Riom

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025

SYNDICAT MIXTE DE SIOULE ET MORGE : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ETAT DES DEPENSES ET DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES AU 31/12/23

Dépenses d'investissement

	21562	Comptes
	21562 Materiel d'exploitation - service d'assainissement	Libellés
	2 900,00	Prévisions
	0,00	Réalisations
	2 900,00	Annulations
0,00	0,00	Restes à réaliser

Comp

Le comptable public,

Recettes d'investissement

BP 20127 - CIZHT RICH CEDEX
TUBL 0174 64 53 80

STATE NOM

	nptes	
	Libellés	
	Prévisions	
	Réalisations	
	Annulations	
	Restes à ré	

Le Président,

réaliser